VILLEPARISIS

Déclarez votre flamme sur les panneaux lumineux

La Ville propose cette année aux amoureux et amoureuses de déclarer leur flamme en envoyant le message destiné à l’élu.e de leur cœur grâce à ce formulaire au plus tard lundi 12 février 2024.
Il sera ensuite diffusé le mercredi 14 février sur les panneaux lumineux et les réseaux sociaux de la ville lors de la Saint-Valentin.

Message d'état

Désolé... Ce formulaire est clos aux nouvelles soumissions.